

hérésie , et fut condamné à mort par sentence inquisitoriale du 2 octobre 1542 ; il obtint encore sa grâce , mais il fut , peu de temps après , de nouveau persécuté , parce que deux ballots de livres imprimés , soit par lui , soit à Genève , et réputés hérétiques , avaient été saisis aux portes de Paris avec son nom inscrit dessus. Il fut arrêté à Lyon ; mais il parvint à s'évader et à gagner le Piémont. Dans une épître *Au très chrestien et très puissant roy François* , il dit que ce sont ses ennemis qui , pour le perdre , ont employé l'expédient des ballots ; il raconte aussi d'une manière piquante les circonstances de son évasion.

Brief, je fus prins et en prison serré :  
Non toutesfoys autrement resserré.

paigue de plusieurs médecins, je n'observe le savoir, et jugement d'ung chacun : tant que le plus souvent il me desplaist, que telles bestioles se meslent d'ung art tant noble, et seul secours de nature après Dieu. Or pource qu'en ceste observation myenne tu m'as donné connoissance par tes propos pleins de scavoir, que ta lecture principale est en Galien (conducteur de tous bons, et vrais médecins) je t'ay bien voulu dedier ces deux opuscules dudict Galien : et ce par le consentement, et exhortation de l'interpreteur. Tu auras pour agréable la bonne affection de l'ung, et de l'autre envers toy. Et si par cy-devant tu as prins plaisir de toy mesmes à la lecture de Galien, maintenant tu y seras plus ardent, puisque entre les hommes tu es réputé amateur d'iceluy. Adieu amy.

De Lyon ce premier jour de décembre. Mil cinq cent trente et neuf.

Voici maintenant les noms de ces ouvrages :

*Des Tumeurs contre nature.* Auteur Galien. — *De la raison de curer par evacuation de sang.* Auteur Galien. — *Petits traités propres à la médecine.* Auteur Galien. — *La chirurgie de Paulus Aegineta*, qui est le sixième livre de ses œuvres. — *Item. Ung opuscule dudict Galien, de la manière de curer par abstraction de sang.*

Le tout traduit de latin en françois par maistre Pierre Tolet, médecin de l'hôpital de Lyon.

Chez Etienne Dolet ; à Lyon, 1540.

( *Scabra, et impolita ad amassim dolo, atque perpolio* ).